

Direction Générale

Le Directeur Général



OFFICE DE GESTION
DU FRET MULTIMODAL

AVIS AUX CHARGEURS, ARMATEURS, AGENTS MARITIMES

DG/N° 002 /KM/03/2020

Concerne : Création du Comité National de Facilitation

L'office de Gestion du Fret Multimodal, OGEFREM en sigle, annonce aux chargeurs, armateurs et agents maritimes de la signature par son Directeur Général de la Décision N° DG/002/12/2019 portant création du Comité National de Facilitation dénommé Comité FAL, en date du 05 décembre 2019 conformément à l'article 20 du Décret N°09/063 du 03 décembre 2009.

Le Comité FAL est une structure consultative, composée de tous les organismes intervenant dans la chaîne de transport multimodal.

Ce cadre permettra à l'OGEFREM, en sa qualité de Conseil des chargeurs, de coordonner, avec les intervenants ainsi que les Représentants des chargeurs, le suivi de la mise en œuvre des mesures destinées à optimiser la productivité sur la chaîne logistique de transport multimodal.

Les organismes et les associations des chargeurs impliqués dans cette activité seront consultés ultérieurement.

Fait à Kinshasa, le

Patient SAYIBA TAMBWE